

**VILLE
DU PUY EN VELAY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 08 octobre 2025****Délibération n° DEL_2025_0116**

Date de la Convocation :
mercredi 01 octobre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le huit octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
14/10/2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Ont donné procuration :

Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Isabelle DARDELET à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Absent(e)s :

Madame Celline GACON, Madame Aurélie CHAMBON

Secrétaire de séance : Philippe RIBEYRE

La séance a été levée à : 20H10

Rédacteur : Lise MOREL Vie citoyenne

Objet :	Dénomination de voie : Impasse du Prunet
----------------	--

Rapporteur : Philippe RIBEYRE

Le référencement des voies de la commune du Puy-en-Velay (dénomination et numérotation classique ou métrique) est un engagement prioritaire de partenariat pour la collectivité et ses administrés afin de faciliter les démarches administratives et la localisation des immeubles.

Cependant la portion de voie située sur notre commune (quartier Le Prunet) et se trouvant à la jonction des communes de Coubon et du Puy-en-Velay dessert deux habitations et n'est pas dénommée ni numérotée ce qui pose des problèmes d'identification pour les propriétaires concernés. (voir le plan ci-joint)

Délibération n° DEL_2025_0116 du mercredi 08 octobre 2025

La numérotation des habitations sera établie selon la méthode métrique dans cette impasse.
Un arrêté municipal de numérotation sera établi ultérieurement.

En accord avec les propriétaires, il est proposé de dénommer cette voie : **IMPASSE DU PRUNET.**

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 29/09/2025

A reçu un avis favorable en Commission Environnement - Qualité de Vie du 23/09/2025

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE La dénomination « Impasse du Prunet ».

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 8 octobre 2025,
Le Secrétaire de séance,
RIBEYRE Philippe,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 08
octobre 2025